



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA MARNE

148 Avenue de Sainte-Menehould
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 06.81.45.45.05 Fax: 03.26.66.53.42

Châlons-en-Champagne, le 31.08.2017

COMPTE RENDU DE LA REUNION **DU COMITE DIRECTEUR** **DU 31 AOUT 2017**

Présents : BRISSAUD Gérard, LARATTE André , GREGOIRE
Patrick, MILET Aurélie, PERREUX Norbert, MONCLIN Thierry.

Invité : Alain MACHINET

Invitée excusée : Jennifer FRANCOIS

Absent excusé : AUBRY Yannick

Gérard BRISSAUD ouvre la séance à 18 H 20 .

Chacun ayant pris connaissance du Compte-rendu de la réunion du 28
Juin 2017.

Tous les membres approuvent le contenu de ce document.

LES STAGES

Le Comité Départemental regrette l'absence de Jennifer FRANCOIS qui ne pouvait être présente à cette réunion qui terminait un stage au Lac du Der à 18 H ce jour, devait ensuite recevoir parents et entraîneurs et ne pouvait donc être à Chalons-en-Champagne à 18 H 30.

Elle nous a toutefois fait parvenir ses disponibilités, mais il nous est difficile de parler de l'organisation sans elle et sans celle de Yannick AUBRY, Président de la Commission Sportive.

Les stages peuvent toutefois être prévus avec deux groupes : Elite départementale et Débutants départementaux. Ces groupes pourraient être réunis, l'expérience des premiers profitant aux seconds.

L'encadrement pourrait être fait par Jennifer et Guillaume.

Ces stages s'effectueront plutôt à la journée et le tarif de chaque journée

pourrait être de 15 €, le solde des dépenses étant pris en charge par le CDTAM.

Une réunion des Présidents Départementaux doit se tenir avec le CRTA à NANCY le 23 septembre 2017. Gérard BRISSAUD et André LARATTE, se rendront à cette réunion.

Il conviendra donc d'organiser les stages à la prochaine réunion du CDTAM, début octobre. Jennifer et Guillaume seront invités à se joindre à nous. Guillaume sera contacté préalablement par Gérard afin de connaître ses disponibilités et il lui sera demandé un devis.

A la suite de notre réunion, les clubs et compagnies seront contactés, et cela avant les vacances de Toussaint.

TROPHEE MICHEL ADNET

Gérard cède la parole à Alain MACHINET pour un exposé sur ce Trophée et les propositions pour l'avenir.

Alain nous informe que lors de la saison 2016/17, 19 équipes se sont Inscrites.

La totalité de ces équipes ont participé à l'épreuve en salle, 11 au concours Fédéral, et 8 au concours FITA.

Les tarifs étaient de 15 € pour un concours, 30 € pour deux ou trois Concours.

Les inscriptions ont permis une recette de 555 €, les dépenses consistaient en l'achat de blasons pour un montant de 33,75 €. Il a donc été dégagé un bénéfice de 521,25 €.

Les modifications proposées pour la saison 2017/18 sont d'avoir une équipe mixte en tir classique et de supprimer le tir FITA. Cette dernière modification aurait pour conséquence de faire le Trophée sur deux manches (Salle et Fédéral).

Gérard propose également de supprimer la catégorie Cadets-Juniors, ces derniers pouvant tirer avec les Séniors.

Si ces propositions sont adoptées il ne resterait donc plus que trois catégories au lieu de cinq : - Benjamin-Minime Mixte, - Classique Mixte, Poulie Mixte.

Il conviendrait alors de réécrire le règlement du Trophée Michel ADNET puis de faire un mail aux Présidents de Clubs et Compagnies en joignant ce nouveau Règlement.

Il n'y aurait plus que trois trophées à remettre au lieu de cinq, comme auparavant chacun des trophées étant à remettre en jeu l'année suivante.

En ce qui concerne le prévisionnel de la saison 2017-18, Alain MACHINET nous fait part qu'il a envisagé de monter le prix de l'inscription par équipe à 17 € pour un concours et de rester à 30 € pour deux.

Des blasons seront à acheter, achat évalué à environ 97 €.

Les bénéfices des saisons 2016-17 et 2017-18 serviront, pour la saison 2018-19, à l'achat de médailles spécifiques Trophée Michel ADNET.

Il est convenu que le CDTAM prend financièrement en charge ce Trophée. A noter que les concours qualificatifs du matin, organisés par le club ou la compagnie recevant cette compétition, peuvent être maintenus.

Il reste à savoir quel club organisera ce Trophée. Alain MACHINET avait envisagé la date du 04/02/2018 pour le concours en salle et le Fédéral en Juin 2018, Mais il faudra en convenir avec le club volontaire pour l'organiser.

RECOMPENSES BEURSAULT

Il est décidé par les membres du Comité que les médailles que le CRTA a fait parvenir pour récompenser les Championnats de Tir Beursault seront distribuées lors de la prochaine Assemblée Générale.

La séance est close à 20 H 10.